

RAPPORT DU JURY de l'épreuve orale d'EPS

1. L'ORGANISATION GENERALE

Les conditions de déroulement :

L'épreuve d'entretien s'est déroulée à l'IUFM de Limoges dans de très bonnes conditions tant sur le plan de l'organisation générale que sur le plan matériel.

- Chacune des trois commissions disposait d'une vaste salle.
- Le déroulement des entretiens a suivi le planning.
- Chaque commission était composée de 2 personnes : conseiller pédagogique EPS ou IEN.

Le questionnement des candidats :

- Conformément au texte réglementaire, l'entretien EPS prenait appui sur l'activité choisie pour l'épreuve physique (danse ou 1500m). Après un temps d'exposé de 10 minutes sur la connaissance didactique de ladite activité et les transpositions potentielles dans l'enseignement primaire, le candidat répondait pendant 10 minutes complémentaires aux questions du jury destinées à élargir et approfondir la réflexion. Le questionnement s'ouvrait alors sur le champ des activités physiques les plus représentées à l'école.
- L'homogénéité des questionnements s'est construite autour du « Guide d'entretien » construit en amont du concours. **(Cf annexe 1)**

Les critères d'évaluation :

- Ils avaient fait l'objet d'une harmonisation préalable à l'origine du référentiel d'évaluation (**Cf annexe 2**)
- Cet outil s'est avéré pertinent et fonctionnel. La cohérence et la lisibilité apportées par ce document de travail ont contribué efficacement au peu de distorsion entre la moyenne des 3 commissions (**Cf annexe 3**)

CONCOURS DE RECRUTEMENT DE PROFESSEUR DES ECOLES

LES RESULTATS DE L' EPREUVE D'ENTRETIEN

- Principaux indicateurs des documents statistiques joints (Cf annexes 3 et 4)

124 candidats se sont présentés sur 124 admissibles

08 candidats sur 08 se sont présentés pour le concours 3^{ème} voie

La moyenne de l'épreuve est de :

12 pour le concours externe et les notes se distribuent de 02 à 20.

11,25 pour le concours 3^{ème} voie et les notes s'échelonnent de 04 à 16.

- 06% des candidats ont une note inférieure ou égale à 4

1 candidat pour le concours 3^{ème} voie

- 18% des candidats ont une note comprise entre 5 et 8

1 candidat pour le concours 3^{ème} voie

- 28% des candidats ont une note comprise entre 9 et 12

2 candidats pour le concours 3^{ème} voie

- 28% des candidats ont une note comprise entre 13 et 16

4 candidats pour le concours 3^{ème} voie

- 20% des candidats ont une note comprise entre 17 et 20

0 candidat pour le concours 3^{ème} voie

- **Les candidats qui ont obtenu des notes entre 0 et 4** n'ont que peu ou pas de connaissances relatives à l'Education Physique et Sportive et à l'activité spécifique choisie comme épreuve pratique. Ces candidats font un exposé où les propos sont généraux voire même sans réel fondement. Aucune réflexion pédagogique ne transparait et l'argumentation est faible ou peu assurée.
- **Les candidats qui ont obtenu des notes entre 5 et 8** font parfois un exposé cohérent mais les réponses au questionnement du jury sont superficielles et fragmentaires. La réflexion pédagogique de même que l'argumentation qui l'accompagne apparaissent incertaines.
- **Les candidats qui ont obtenu des notes entre 9 et 12** font souvent un exposé bien construit qui permet d'entrevoir une approche professionnelle perceptible. Cependant, les connaissances exposées en écho du questionnement sont générales, utilisées partiellement avec une argumentation plus ou moins adaptée.
- **Les candidats qui ont obtenu des notes entre 13 et 16** montrent qu'ils sont capables d'une réflexion pédagogique manifeste, de faire des transpositions pertinentes en mettant en relation situation proposée, comportements attendus et variables de différenciation.
- **Les candidats qui ont obtenu des notes entre 17 et 20** sont capables d'éclairer leur propos avec des références théoriques précises et pertinentes. Leur exposé est approfondi, bien construit et permet d'établir aisément le lien théorie/pratique. Ils font preuve de grandes capacités d'analyse des situations proposées mais aussi de leur traitement didactique. Ils montrent de réelles aptitudes à entrer en communication avec le jury pour faire des propositions mettant effectivement l'élève au cœur de la réflexion sur les apprentissages.

CONCOURS DE RECRUTEMENT DE PROFESSEUR DES ECOLES

Recommandations du jury pour préparer l'épreuve :

- Connaître les programmes de l'école élémentaire et maternelle.
- Appréhender l'approche pédagogique et didactique des Activités Physiques Sportives et Artistiques (APSA) les plus représentées à l'école primaire.
- Savoir articuler les diverses connaissances dans une problématique d'apprentissage.
- Travailler sur la méthodologie de l'exposé.
- Développer des capacités d'analyse, de réflexion et d'argumentation.

Proposition d'évolution du protocole :

- Actuellement le texte réglementaire de référence stipule que sur les 20 minutes d'entretien, 10 minutes doivent être consacrées à l'exposé, et 10 minutes aux questions.
- Les membres du jury estiment qu'une répartition de 8 minutes pour l'entretien et de 12 minutes pour le questionnement permettrait une meilleure évaluation car plus ouverte sur les divers domaines de l'EPS.